



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 23 JUIN 2025, À 16 h 30, AU 19, AVENUE
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Odette Lavigne	Conseillère
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère

SONT ABSENTS :

Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Clémence Richard	Greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 16 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
16 JUIN 2025**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2025, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la *Loi sur les cités et villes*.

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2025, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. VENTE DU LOT 6 635 765 - LES HABITATIONS MANICOUAGAN INC.

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

Rés. 2025-260

Rés. 2025-261

Rés. 2025-262



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2025-15 et de vendre à l'organisme sans but lucratif, Les Habitations Manicouagan inc., le lot 6 635 765, cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables.

Il est également résolu d'autoriser la greffière, ou son remplaçant, à signer l'acte de vente et tout autre document nécessaire à cette transaction. Tous les frais et déboursés professionnels sont à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PARTICIPATION AU SUPPLÉMENT AU LOYER - SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - OFFICE D'HABITATION DE MANICOUAGAN

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne
Appuyée par : le conseiller Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-24 et de participer au programme de supplément au loyer pour le projet de construction de 56 logements de *Les Habitations Manicouagan inc.* à Baie-Comeau, en acceptant de s'engager dans une proportion de 10 % pour une période minimale de cinq ans, et ce, pour les 20 unités admissibles au programme.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'entente à intervenir entre la Société d'habitation du Québec, la Ville de Baie-Comeau et l'Office d'habitation de Manicouagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE À CELUI DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Le conseiller Alain Charest donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption un projet de règlement pour la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire à celui de la Société d'habitation du Québec pour la création de logements abordables sur le territoire de la ville de Baie-Comeau.

7. DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE À CELUI DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

D'accepter pour dépôt le projet de règlement pour la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire à celui de la Société d'habitation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Rés. 2025-263

Rés. 2025-264



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

9. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Michel Beaulieu

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 16 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MICHEL DESBIENS
MAIRE

CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE

Rés. 2025-265